

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2023**

Sur convocation du président en exercice, Olivier de Lorgeril, l'Assemblée générale de la Demeure Historique s'est tenue à 3 Mazarium (Paris 6<sup>e</sup>), le 1<sup>er</sup> décembre 2023, de 9h à 10h30, en ouverture de son 99<sup>e</sup> Congrès annuel.

L'Assemblée générale était présidée par Olivier de Lorgeril, président. Ce dernier a présenté le rapport moral de l'exercice courant du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023.

Gilles Bayon de La Tour, trésorier, a ensuite présenté le rapport financier de l'exercice 2022-2023 et le commissaire aux comptes, Pascal de Rocquigny, a présenté son propre rapport sur les comptes. Enfin, le budget prévisionnel 2023-2024 et le montant envisagé des cotisations ont été présentés par Gilles Bayon de La Tour.

Après des échanges avec l'assemblée, les résolutions et les candidatures des administrateurs ont été présentées par Olivier de Lorgeril, pour soumission au vote.

Les membres de l'association ont été invités à voter par voie électronique ou par correspondance. 623 adhérents ont pris part au vote : 616 par vote électronique (avec EURO-VOTE) et 7 par correspondance. Le résultat des votes est présenté ci-après.

**1. RÉSOLUTIONS :**

Le rapport moral de l'exercice (1<sup>er</sup> juillet 2022-30 juin 2023) est approuvé par 614 voix.

Le rapport financier de l'exercice (1<sup>er</sup> juillet 2022-30 juin 2023) est approuvé par 612 voix.

L'affectation du résultat de l'exercice (1<sup>er</sup> juillet 2022-30 juin 2023) en report à nouveau est approuvé par 613 voix.

Quitus est donné au conseil d'administration pour sa gestion de l'exercice (1<sup>er</sup> juillet 2022-30 juin 2023) par 611 voix.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2023-2024 est approuvé par 606 voix.

Les montants de cotisation et d'abonnement à la revue Demeure Historique pour l'année 2024 sont approuvés par 596 voix.

**2. ÉLECTIONS**

Gilles Bayon de La Tour est réélu par 574 voix.

Patrice Cahart est réélu par 579 voix.

Jérôme Calvet est réélu par 573 voix.

Sébastien Clerc est réélu par 574 voix.

Jean de Lambertye est réélu par 593 voix.

Olivier de Lorgeril est réélu par 605 voix.

Louis Jean de Nicolaj est réélu par 579 voix.

Alexandre de Vogüé est réélu par 586 voix.

Le 6 décembre 2023,



Olivier de Lorgeril, président